Image not found or type unknown

Révision de pension alimentaire à la hausse

Par **Pierre L**, le **21/02/2012** à **11:34**

Bonjour, j'ai fait une demande de révision de PA, je donnai 850 euros pour deux enfants, ma situation ayant changée, remariage et 1 enfant nait de cette union, salaire sans évolution, par contre mon ex épouse salaire augmenté, mes deux premiers enfants travaillant en job étudiant (300 à 400 euros/mois), je reçois la décision du tribunal
qui augmente la PA en la faisant passée à 1060 euros, dans le jugement beaucoup d'erreurs de montant, par exemple le salaire de ma nouvelle épouse est majoré des pensions alimentaires que je verse à mon ex !!!, elle touche un salaire de 1300 euros par mois et passe donc à 2150 euros, donc la base de calcul n'est pas bonne, c'est un jugement que l'on sent bien avoir été pris par dessus la jambe !
ai je un recours devant le tribunal ou suis je obligé de faire une demande en appel, qui me coûtera encore de l'argent, pour info la demande de révision de pension m'a déjà coûtée 3600 euros !!!
Merci pour vos réponses

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés